

Rapport annuel d'exercice des droits de vote

CIPANGO I FPCI – Exercice 2024

1. Contexte

Conformément à l'article R533-16 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion établit et publie chaque année un compte-rendu sur la mise en œuvre de sa politique d'engagement actionnarial.

Arcole SAS (dénommé ci-après « Arcole »), en qualité de société de gestion, représente en 2024 un véhicule d'investissement de type FIA: CIPANGO I FPCI (dénommé ci-après « CIPANGO I »).

La bonne exécution de la stratégie d'investissement décrite dans le règlement du fonds, nécessite de la part d'Arcole un suivi attentif et actif de l'évolution de chacune des lignes du portefeuille de ce fonds.

L'exercice des droits de vote constitue un élément essentiel du comportement de la Société de Gestion, qui se caractérise par une proximité avec les entreprises du portefeuille et un partenariat avec les dirigeants et les parties prenantes.

Le présent rapport a pour objectif de présenter un compte-rendu de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial d'Arcole auprès des sociétés financées pour le compte des investisseurs du fonds.

L'intégralité de la politique d'engagement actionnarial est disponible sur simple demande auprès d'Arcole avec un résumé consultable sur le site internet.



2. La politique d'exercice des droits de vote

La politique d'exercice des droits de vote établie par Arcole se réfère avant tout aux principes de gouvernance d'entreprise et de transparence des informations délivrées par la société en portefeuille.

Les votes effectués en assemblée générale dépendent de l'analyse particulière de chacune des résolutions proposées par les organes sociaux, au regard des principes énoncés ci-dessus et de leur impact potentiel sur l'évolution de la société et de son activité.

Arcole a pour principe :

- D'agir dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts, dans le respect du règlement du Fonds et des règles de gestion des conflits d'intérêts applicables ;
- De veiller à ce qu'une transparence existe quant aux informations données aux actionnaires et que ces informations soient communiquées dans des délais suffisants en application du droit de communication de l'actionnaire (intégrité des comptes garantie par l'indépendance des commissaires aux comptes) ; et
- De veiller au maintien des pouvoirs de l'assemblée générale.

Dans le respect de ces principes, les équipes d'Arcole examinent au cas par cas les résolutions soumises aux assemblées générales en 2024, décrites ci-dessous.

3. Synthèse des assemblées 2024

Les équipes d'investissement d'Arcole sont en charge d'instruire et d'analyser les résolutions soumises à leur approbation par les dirigeants des Sociétés de Portefeuille du fonds qu'ils suivent.

En 2024, Arcole, à travers son FIA, a participé à 5 Assemblées et voté 31 résolutions.

Société	Date Assemblée	Résolutions
Black Tiger Holding	13/06/2024	4
Allimand Holding	15/07/2024	4
Setic Pourtier Holding (ex : Newco 1)	28/02/2024	7
Setic Pourtier Holding (ex : Newco 1)	26/04/2024	4
Babel Newco (ex : Newco 1 B)	24/04/2024	12

Les Assemblées se sont tenues soit physiquement soit en distanciel. Les signatures électroniques ont été effectuées conformément aux dispositions législatives en vigueur.

Arcole n'a pas fait appel à des Conseillers en vote.

	Nombre de résolutions	Pour	Contre	Abstention
Approbation comptes annuels/consolidés et Quitus, approbation des conventions réglementées, affectation du résultat/imputations, prise d'acte des rapports spéciaux des CAC	5	5	0	0
Evolution du capital social : évolution du nombre et/ou de la nature et/ou de la valeur des parts composant le capital social (nouvelle catégorie de parts, conversion d'action, augmentation de capital, etc.), approbation des opérations de cession de parts, etc.	8	8	0	0
Examen et approbation d'une opération d'apport	2	2	0	0
Gouvernance (approbation de nominations et/ou créations/modifications d'organes de gouvernance, fixation de rémunération, etc.)	2	2	0	0
Approbation de convention	1	1	0	0
Modifications statutaires	7	7	0	0
Formalités et signature électronique	6	6	0	0